

Simplifiez-vous
la vie...



... choisissez le prélèvement automatique

Comment ça fonctionne ?

Il vous suffit de nous adresser en Mairie, dûment complétés et signés :

- * le règlement financier et le contrat de prélèvement
- * l'autorisation de prélèvement ci-dessous accompagné d'un RIB ou RICE.

Le prélèvement automatique sera effectué sur le compte du redevable aux dates mentionnées sur la facture (en novembre, en janvier, en mars, en mai et en juillet). La mise en place du prélèvement automatique est gratuite, cependant votre banque peut vous facturer ce service (renseignez-vous auprès de votre banque).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Service Scolaire 04.42.32.91.26

Hôtel de Ville - 13360 Roquevaire

Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h, le mercredi après-midi de 14h à 17h30.

Autorisation de prélèvement automatique

Je soussigné(e) Mme Mlle M



**souhaite que mes factures de restauration scolaire
soient prélevées directement sur mon compte bancaire.**

Je complète et signe :

- * le règlement financier et le contrat de prélèvement automatique (attention, un document par prestation)
- * l'autorisation de prélèvement ci-dessous et je joins un relevé d'identité bancaire ou d'épargne.

Ces coordonnées pourront être également utilisées pour un éventuel remboursement.

A Le

Signature

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le Trésorier Principal de Roquevaire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Trésorier Principal de Roquevaire.

N° National d'émetteur

537017

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom, prénom :

Adresse :

.....

.....

DESIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DÉBITER

.....

.....

.....

.....

COMPTE A DÉBITER

Établiss. Guichet N° de compte Clé RIB

A....., Le

Signature du titulaire du compte à débiter :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

VILLE DE ROQUEVAIRE

Avenue des Alliés - BP12

13717 ROQUEVAIRE CEDEX

N'oubliez pas de joindre un RIB ou RICE